



La Charte de la SFTG

La Société pour la Formation Thérapeutique du Généraliste a pour objet la formation médicale continue et l'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles.

Développer la compétence scientifique, humaine et sociale du médecin généraliste

Accompagner l'individu dans son itinéraire de santé, son cadre de vie culturel, professionnel et social favoriser l'accès aux soins.

Renforcer le rôle d'acteur de santé publique du médecin généraliste

Favoriser l'intégration dans l'activité du médecin généraliste de tout ce que lui permet son poste d'acteur privilégié : qualité des soins, épidémiologie, prévention, éducation sanitaire, recherche.

Enseigner et former

Développer la spécificité de la médecine générale dans la formation initiale et la formation continue.
Promouvoir une formation médicale continue de haut niveau créée par des professionnels en exercice, utilisant les techniques pédagogiques interactives et adaptées à leurs besoins.

Indépendance et transparence

La SFTG fonctionne sur le **principe de l'indépendance** et de la **transparence** dans le respect de l'éthique, des droits et de l'intérêt du patient. Les rapports avec tous ses partenaires respectent ces exigences.

La SFTG est indépendante de l'industrie des produits de santé pour son fonctionnement et dans ses interventions.

La SFTG est indépendante de toute structure syndicale, universitaire ou commerciale.

Pluridisciplinarité

À la SFTG, recherche, formation continue, amélioration des pratiques en médecine générale ne peuvent se concevoir qu'en lien étroit avec les autres disciplines scientifiques, humaines et sociales.